



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/04/19

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 29 avril 2019**  
**V-2019/3**

*Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,*

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

**Etaient Présents :**

*Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00*

**Excusés :**

**Vœu proposé par le groupe écologiste :**  
**Réduire notre empreinte écologique alimentaire**  
**pour répondre à l'urgence climatique**

Monsieur Pierre HURMIC, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'urgence climatique est là, les solutions pour y faire face le sont aussi. Dans une étude de la revue *Nature Communications* publiée en 2017, des chercheurs européens soulignent **qu'il est possible de nourrir plus de 9 milliards d'êtres humains en 2050 avec 100 % d'agriculture biologique**, à deux conditions : **réduire le gaspillage alimentaire** et **limiter la consommation de produits d'origine animale**.

Les scientifiques encouragent donc à inverser le ratio aujourd'hui constaté de 1/3 de protéines végétales et 2/3 de protéines animales.

Pour rappel, l'élevage de bétail est responsable d'environ 15 % des émissions mondiales des gaz à effets de serre et 80 % des stocks de poissons commerciaux sont soit surexploités soit pleinement exploités.

Selon le Réseau Action Climat, la consommation de viande doit être divisée par 2 pour que la France respecte ses objectifs climatiques.

A l'impact environnemental de notre consommation de viande, s'ajoute le traitement des animaux qui, jamais dans nos sociétés contemporaines n'a autant fait débat.

Et pour cause, en France, plus de 3 millions d'animaux sont abattus chaque jour, dans des conditions souvent déplorables.

L'élevage et l'abattage majoritairement industriels ne sont pas tenables.

Si l'adoption d'un **régime végétarien ou végétalien demeure un choix personnel**, l'urgence climatique et environnementale impose la nécessité d'engager la France et l'Europe dans la transition alimentaire vers une consommation plus végétale, durable, saine, respectueuse de l'environnement, des animaux et des humains.

Les villes doivent apporter leur contribution à cette transition alimentaire. Réduire ses coûts de matières premières en privilégiant le végétal à l'animal, c'est aussi pouvoir réaffecter les économies réalisées, à des aliments de meilleure qualité, locaux et/ou biologiques, plus goûteux et donc moins gaspillés.

Ainsi,

Considérant, l'ensemble des points relevés ci-dessus,

Considérant l'engagement de la Ville de Bordeaux à travers le plan d'actions pour un territoire durable à haute qualité de vie porté par Bordeaux Métropole,

Considérant, que la Ville de Bordeaux s'est engagée à travers la signature du Pacte de Milan en 2015 et notamment de son article 1<sup>er</sup> à développer un

système alimentaire durable, inclusif, résilient, sûr et diversifié, qui fournit des aliments sains et abordables à tous dans le respect des droits fondamentaux, réduit au maximum le gaspillage, préserve la biodiversité et atténue les effets du changement climatique.

Le conseil municipal de Bordeaux, réunit en séance plénière le 29 avril 2019, sur proposition du groupe écologiste, émet le vœu que :

- soit étudié et proposé la mise en place d'un second **menu hebdomadaire végétarien (sans viande, ni poisson) pour les 23 500 repas quotidiens fournis par le SIVU Bordeaux-Mérignac** avant la rentrée scolaire de 2022,
- soit étudié la mise en place d'une alternative végétarienne à chaque repas en restauration scolaire, en remplacement de l'alternative sans viande aujourd'hui proposée et communiquer les résultats avant la fin de l'année 2019.
- soit étudiée l'intégration d'une part de protéines végétales plus importante dans les plats à base de produits carnés, afin, notamment de réduire les coûts de production et communiquer les résultats avant la fin de l'année 2019.
- soit intégré dans les communications et événements bordelais autour de l'alimentation un volet « alimentation durable », rappelant les problématiques en termes de santé, d'environnement et d'éthique de la consommation de protéines animales.

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 avril 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Pierre HURMIC**